



FORMATION EN PRÉSENTIEL

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES (SSIAP) NIVEAU 3 - REMISE À NIVEAU

Dernière mise à jour le 03/12/2025.

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité d'assurer une remise à niveaux des chefs d'équipes des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de manager le ou les service(s) de sécurité.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable d'assurer et de gérer le suivi obligatoire de contrôle et d'entretien au travers de la tenue des registres et des divers documents administratifs.
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie dans les domaines des IGH.



Réf.	FS020311-000
Contact	0246850299 contacts@sofis.fr www.sofis.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaires du diplôme SSIAP 3 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef de service durant les trente-six derniers mois.

PRÉ-REQUIS

- SSIAP : Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent
- Qualification de secourisme valide (SST, PSC1, PSE 1...)
- Aptitude médicale de moins de 3 mois

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur Inscription auprès de : contacts@sofis.fr - Délais d'inscription : Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, travaux en sous groupes, études de cas, exercices sur feux réels

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel 35 heures (soit 5 jours)

TAUX D'OBTENTION

100% au titre de 2025 (5 stagiaires présentés)



VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalence

PASSERELLES

Non

SUITES DE PARCOURS

Formateur SSIAP 1, Formateur en Sécurité-Incendie

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contacts@sofis.fr

DÉBOUCHÉS

Le SSIAP 3 peut permettre d'occuper la fonction de chef poste de sécurité incendie



Niveau

Niveau 3



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 15 maxi



Durée

35 heures / 5 jour(s)



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Documents administratifs

- Les obligations en matière d'affichage
- Élaboration des cahiers de consignes
- Le permis de feu
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)

Commissions de sécurité

- Composition, rôle et missions des commissions de sécurité
- Documents à transmettre (notice de sécurité...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité...)

Réglementation

- Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Les moyens de secours
- Le code du travail (chapitre incendie)
- Rôle du chef de service sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Notion de droit civil et pénal

- La délégation de pouvoir et les délégations de signature
- La responsabilité civile et pénale
- Le délit de mise en danger d'autrui

Fonction maintenance

- Contextes des obligations réglementaires
- Aspects juridiques : les contrats avec obligation de moyens, de résultat
- Les différents contrats : type «prédictifs», «préventifs», «correctifs» ou «curatifs»
- Normalisation

L'accessibilité des personnes handicapées

- Les commissions d'accessibilité
- Les exigences réglementaires générales, dimensionnelles et qualitatives
- Les autorisations de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- Visite, réception par commission d'accessibilité et vérifications), l'utilisation en mode dégradé

Analyse des risques

- Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Le plan de prévention
- Évaluation des risques de travaux par points chauds

Les moyens de secours

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Les moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- Moyens d'alerte des secours
- Disposition visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I

Organisation d'un service de sécurité incendie



Service intégré, externalisé, mixte
 Notion de personnels prestataires, intérimaires
 Notions de délit de marchandage
 Recrutement : déterminer le profil professionnel, les qualités humaines nécessaires, le niveau de connaissances professionnelles indispensables requises
 Les missions : l'article MS 46 et l'arrêté du 2 mai 2005, l'article GH 62
 Les équipements : moyens de communication, rondiers, équipements individuels, matériel informatique, tenue vestimentaire, le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes
 Organiser les rondes : rondes d'ouvertures et de fermetures, horaires fixes, aléatoires, horodatées et à itinéraire programmé
 Les documents du service : le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité
 Les documents de fonctionnement : les tableaux et plannings, la main courante, le recueil de procédures, et des consignes

PARTIE PRATIQUE | 40%

Gestion des risques

Étude de cas, pratique d'analyse des risques, analyse critique des documents existants, élaboration de consignes et rédaction d'un plan de prévention

Correspondant des commissions de sécurité

Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité

Le budget du service de sécurité

Analyse critique des contrats et retour d'expérience

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

Rappel de la méthode et lecture de plan ; rédaction d'une notice technique de sécurité

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP,

Analyse critique et retour d'expérience

Management de l'équipe de sécurité

Rédaction d'une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5643/> Dates de la certification du SSIAP 3 au RS : Date de publication de la fiche 10-12-2021 Date de début des parcours certifiants 01-01-2022 Date d'échéance de l'enregistrement 31-12-2026

INTERVENANT(S)

ÉVALUATION

ATTRIBUTION FINALE

Formateur ayant exercé ou en exercice sur une fonction minimum de SSIAP 3, disposant d'un diplôme de formateur ou une expérience en formation pour adulte de minimum 2 ans. A jour de son SSIAP 3.

Validation par un examen « blanc » par un Questionnaire à Choix Multiples

Attestation individuelle de formation
 Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR
 ET DES OUTRE-MER

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3 - Recyclage